

***POURQUOI
DEVENIR
PAYSAN
OU PAYSANNE ?***



LES BROCHURES DES CAFES PAYSANS

Pourquoi cette brochure

L'image du paysan est généralement associée aux difficultés économiques et sociales, à l'isolement, à un mode de vie harassant. Bien au contraire, face aux crises économiques, écologiques et politiques, la multiplication des petites exploitations agricoles est une solution de premier plan. Pourquoi ? Comment ?

Cette brochure apporte des réponses à travers quatre textes :

- *Qu'est-ce qu'un paysan ou une paysanne ?* explore le sens du mot paysan, en particulier en France.
- *Urgences paysannes* détaille les raisons pour lesquelles nous avons plus que jamais besoin de paysans et de paysannes en production bio-locale.
- *Et si nous cultivions notre autonomie paysanne ?* présente des idées et des solutions concrètes pour devenir paysan ou paysanne.
- Enfin, *Réveiller le paysan ou la paysanne qui est en nous* est un encouragement à rejoindre le mouvement paysan.

Bonne lecture !

Cette brochure est publiée par les cafés paysans de Grenoble.

Les cafés paysans sont des espaces d'échange, d'informations et d'expériences paysannes, ouverts à tou-te-s.

Jusqu'en juin 2015, les cafés paysans ont lieu tous les premiers mardis du mois à 20h à la MJC des Eaux Claires, 33 rue Joseph Bouchayer à Grenoble (à 3 minutes à pied du TRAM C Vallier-Catane).

Plus d'infos sur <http://www.reperes-paysans.org>

Qu'est-ce qu'un paysan ou une paysanne ?

Voici la retranscription d'un exposé présenté lors d'un café paysan au printemps 2014 à Grenoble.

Que signifie le mot paysan ?

Le terme de paysan, de prime abord, paraît une notion évidente qui résonne clairement dans notre imaginaire. Un paysan et une paysanne, on voit clairement qui ils sont. On les voit d'ici dans leur champ avec leur fourche ou leur pioche... Mais en même temps, si on s'intéresse d'un peu plus près à cette appellation, si on s'intéresse à celles et ceux qu'elle concerne, on comprend que la définition du terme paysan est très large, voire polémique.

Ainsi, le terme de paysan peut autant désigner péjorativement des personnes ringardes, incultes, qui vivent retirées dans "leur campagne", menant une vie harassante et non choisie, que, plus positivement, des personnes avec leur culture et une organisation propre, détenant un ensemble de savoir-faire "autonomisants", avec des valeurs de simplicité et d'attachement profond au territoire où ils vivent.

En France, aujourd'hui, le mot paysan désigne plutôt un métier, celui d'agriculteur. L'administration ne reconnaît pas ce terme de paysan dans sa nomenclature répertoriant les catégories socio-professionnelles. Mais certains agriculteurs revendiquent cette appellation et leur identité de paysan. Être paysan, pour eux, c'est être plus que de simples producteurs de nourriture, c'est faire référence à un mode de vie, à des droits séculaires propres, à une culture à part entière, c'est se relier avec les paysans du monde entier et avec tous ceux qui les ont précédés. Ces agriculteurs parlent de leur "métier de paysan", mais en même temps ils aiment voir la paysannerie au-delà de cette notion de métier.

La plupart des agriculteurs dits "productivistes" se réclament rarement de la paysannerie, expression qui est pour eux plutôt dévalorisante. Ils préfèrent s'identifier au monde de l'entreprise, rejetant ainsi l'imaginaire d'une paysannerie liée à la pauvreté et à la non-performance technique. La paysannerie sera vue pour eux, dans le meilleur des cas, comme l'ancêtre reculé de leur pratique actuelle.

Pourtant, être paysan n'est pas seulement une appellation liée au métier d'agriculteur et à la production (massive) de nourriture. Elle représente aussi un mode de vie global lié à un ensemble de savoir-faire en lien avec l'obtention des besoins premiers (eau, nourriture, logement, minimum énergétique, organisation locale collective...). Ces besoins premiers permettent de vivre ou de survivre à un moment donné dans un milieu donné.

Ces quelques réflexions montrent combien la notion de paysan peut recouvrir de nombreuses réalités.

Quelles sont les catégories de paysans en France ?

Voici une tentative de définition de différentes catégories de paysannerie existant actuellement en France, et sous quel statut notre société les reconnaît.

- **Les paysans dits "exploitants agricoles"**

Ils sont environ 450 000. Il s'agit d'agriculteurs, éleveurs et/ou cultivateurs, qui produisent dans leur majorité des matières premières brutes pour l'alimentation des animaux et des humains. Cette production est transformée par l'industrie agroalimentaire. Une frange de ces exploitants fabriquent des produits alimentaires bruts ou "finis" sans passer par un système industriel de transformation, produits vendus en circuit court.

Ces exploitants agricoles sont considérés comme des travailleurs du secteur primaire. Ils peuvent être exploitant seuls ou dans des formes sociétaires. Ils cotisent comme tout travailleur pour leurs caisses de retraite et de maladie. Pour devenir exploitant agricole, d'un point de vue administratif, c'est assez simple : il faut bénéficier d'une surface minimum d'installation (SMI) et déclarer son activité à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et au centre de formalité des entreprises. Il n'y a pas de formation ou de diplôme obligatoires, il suffit de louer ou de posséder une surface suffisante de terres agricoles.

- **Les paysans dits "cotisants solidaires"**

Ils sont environ 100 000. Il s'agit d'agriculteurs qui n'ont pas la surface minimum de terres agricoles permettant de bénéficier du statut d'exploitant, mais qui ont cependant plus d'un huitième de cette surface minimum d'installation (SMI). L'administration les reconnaît normalement dans la plupart des départements comme des travailleurs à part entière qui peuvent vendre leur production, même si ce n'est pas toujours simple pour eux de faire valoir leur droit. Les cotisants solidaires ne bénéficient pas de couverture maladie ni de couverture retraite. Ils vivent de leur activité à plein temps ou peuvent être parfois dits "doubles-actifs", c'est-à-dire avec un autre métier en parallèle. Certains sont dits "loisiculateurs", c'est-à-dire qu'ils ne cherchent pas à tirer un revenu de leur activité agricole. D'autres peuvent être des retraités qui prolongent leur activité.

- **Les paysans dits "affiliés au titre du suivi parcellaire"**

Cette appellation peut varier en fonction des départements. C'est un "sous statut" pour les personnes qui n'ont pas la surface ou le nombre d'heures minimum de travail pour être cotisants solidaires, c'est-à-dire qu'ils louent ou possèdent une surface de terres agricoles inférieure à 1/8 de la surface minimum d'installation. L'administration reconnaît ces travailleurs, en particulier pour permettre la légalisation de la vente des produits agricoles obtenus sur ces petites surfaces.

Pour devenir paysan, pas besoin de diplôme

Répetons-le : pour devenir "exploitant agricole", "cotisant solidaire" ou "affilié au titre du suivi parcellaire", il suffit de louer ou d'acheter des terres agricoles, puis de les déclarer auprès de la Mutualité Sociale Agricole et auprès du centre de formalité des entreprises. En Isère, la Mutualité Sociale Agricole se situe 5 place Gustave Rivet, à Grenoble, <http://www.msaalpesdunord.fr>, et le centre de formalité des entreprises se situe à la chambre d'agriculture.

Il n'y a pas besoin de diplôme pour obtenir ces statuts. Cependant, il faut des diplômes comme le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) pour obtenir certaines aides de l'État ou de l'Union européenne. A noter que moins d'une installation sur trois se fait avec la demande de "dotation jeune agriculteur" (DJA).

La surface minimale d'installation (SMI) est différente suivant les départements. D'ailleurs pour s'installer "exploitant agricole" et pour toucher certaines aides à l'installation c'est une "demi SMI" qui est obligatoire. Elle est de l'ordre d'un hectare en maraîchage, de moins de 10 hectares en céréales ("polyculture élevage"), de 3 hectares en arboriculture. Attention, le critère de SMI sera probablement modifié en 2015.

- **Les "nouveaux paysans" en recherche d'autonomie**

Certaines personnes s'intéressent à la paysannerie où veulent devenir paysan pour retrouver des libertés et de l'autonomie. Leur premier objectif est souvent l'autosuffisance alimentaire, une petite agriculture vivrière, être capable de se nourrir par soi même. Ils semblent davantage trouver leur "dignité" dans cette autonomie que dans un travail salarié. Ils démarrent généralement sur de petites surfaces, progressivement, sans visée professionnelle, "avec un jardin et 3 poules". Certains agrandissent leur activité peu à peu et finissent par vivre d'une activité agricole. Du point de vue économique, ils revendiquent souvent la notion de "vivable" plutôt que de "viable", en étant prêts à vivre en dessous du seuil de pauvreté, par choix de "simplicité volontaire". Ils s'intéressent autant à l'agriculture qu'à tous les autres savoir-faire paysans autonomisants. On pourrait qualifier ce petit mouvement informel de "paysannerie post-industrielle", car ces personnes sont souvent attirées par la paysannerie pour tout ce qu'elle a d'alternatif au système de production industrielle. Les paysans ont quitté massivement la terre depuis plus d'un siècle pour rejoindre les usines et le salariat. Voici maintenant des personnes qui veulent sortir des usines et du salariat pour devenir paysans.

- **Les paysans "jardiniers"**

25% des Français-es jardineraient sur environ 150 000 hectares. Il n'existe pas de statut administratif particulier pour ces jardiniers. Les jardiniers amateurs sont rarement vus comme des paysans, alors qu'ils passent du temps et mettent en place des savoir-faire pour subvenir à leurs propres besoins. Mais comme ils ne réalisent pas de vente de leur production, on ne les reconnaît pas d'un point de vue "agricole". Et comme ils pourraient se passer de leur jardin pour se nourrir en allant directement au supermarché, on ne les reconnaît pas d'un point de vue "paysan". Leur activité est pourtant loin d'être anodine car elle relève d'un droit fondamental : le droit paysan, qui s'applique à la population toute entière, de pouvoir fabriquer sa nourriture sur une parcelle de terre. Ce droit n'a rien de définitivement acquis, et pourrait un jour être menacé. Les jardiniers sont aussi et sûrement les garants de ce droit paysan fondamental.

Comment toutes ces approches paysannes coexistent-elles ?

La petite typologie paysanne que nous venons de présenter se décline en partant des professionnels les plus imposants et les plus socialement reconnus aux plus petits systèmes agricoles marginaux. Or -et ce n'est sûrement pas

propre à l'agriculture- plus on est imposant économiquement, plus on a de mal à reconnaître la légitimité des plus petits, des plus pauvres que soi. Par exemple, pour beaucoup d'agriculteurs, le bricoleur avec sa yourte, son grand potager et ses 3 poules qui fabrique une partie de sa nourriture sans dégager de revenu n'est pas un "vrai paysan". Inversement, pour une partie de la population mondiale, l'agriculteur qui pilote ses machines par satellite sur d'immenses territoires céréaliers n'est pas ou n'est plus un "vrai paysan".

Entre le caractère professionnel de la paysannerie et son caractère vivrier, un fossé s'est creusé. En France, comme dans la plupart des pays qui ont modernisé leur système agraire, les professionnels de l'agriculture qui veulent vivre décemment de leur métier ont bien du mal à reconnaître le sérieux d'une activité paysanne vivrière dite non rentable sur leur territoire. Même certains agriculteurs pourtant solidaires des petits paysans du sud en culture vivrière ont curieusement bien du mal à être solidaires avec ce même type de paysannerie sur leur propre territoire. Cette petite paysannerie française évoque généralement pour eux une vision "au rabais" de leur profession, pour laquelle ils voudraient plus de reconnaissance et de soutien. C'est pourquoi ils ne veulent pas être associés, notamment syndicalement, à des petites fermes dites "marginales" et "non rentables". L'idée que l'agriculture vivrière puisse être rattachée à la profession agricole est inacceptable pour des syndicats professionnels censés défendre les droits, les intérêts de leur profession en prétendant, légitimement, au même titre que tous les autres travailleurs de la société, à des revenus décents.

Cette lutte des agriculteurs pour améliorer leur revenu peut donc les amener à ignorer voire écorcher la dimension paysanne dans sa globalité. Ainsi, quand les agriculteurs professionnels organisés en filière pour faire du lobbying demandent à l'État des réglementations ou des aides pour protéger leurs activités, ils mettent souvent eux-mêmes des "coups de pied" dans les droits fondamentaux des paysans. Par exemple, la mise en place de "droits à produire" pour organiser la production sur le territoire français, maîtriser les volumes produits pour garantir de meilleurs prix sur le marché, peuvent paraître utiles à la profession, mais ils peuvent aussi constituer une entorse aux libertés des petits paysans indépendants qui ne peuvent plus planter ce que bon leur semble sur un territoire donné. La bataille pour l'obtention des aides publiques par la profession agricole pousse aussi les agriculteurs les plus imposants et influents à imaginer des critères d'attribution inégalitaires pour moins "diviser le gâteau" des subventions agricoles. C'est aussi ce genre de manœuvres qui mène à la bataille de reconnaissance pour identifier les "vrais paysans ayant droit", c'est-à-dire ceux pouvant bénéficier ou non d'aides de l'État ou de l'Union européenne. Notons au passage que la démarche hypocrite des "libéraux" qui consiste à réclamer tout azimut des aides de l'État tout en prônant l'arrêt des aides publiques (pour les autres) n'épargne pas le secteur agricole français...

Alors, qui est le vrai paysan ?

Ce terme semble avoir bien du mal à se faire une place dans une société comme la nôtre, où l'enjeu du système capitaliste depuis plus d'un siècle est d'essayer d'en finir avec la paysannerie autonome. Ce mode de vie paysan n'est absolument pas adapté à l'organisation industrielle du travail, la standardisation des méthodes, la spécialisation du travail, la mobilité des travailleurs, la hiérarchisation décisionnelle, etc.

Actuellement, la notion "d'agriculture paysanne" mise en avant par la Confédération paysanne et le réseau des Addear témoigne du désir d'une partie de la population d'une agriculture non industrielle. Cela a abouti à la rédaction d'une "charte de l'agriculture paysanne" ainsi qu'à une méthodologie de diagnostic de l'agriculture paysanne. Ce diagnostic censé évaluer le "critère paysan" de l'agriculture est très intéressant pour se donner des pistes de réflexion sur les pratiques agricoles. Cependant cet outil très pragmatique et très adapté à la profession agricole oublie quelques notions fondamentales de la paysannerie. Par exemple, il n'y a rien de prévu pour évaluer dans quelle mesure l'agriculteur fabrique sa propre nourriture... Cet oubli est bien caractéristique de la difficulté de marier l'agriculture moderne avec la culture paysanne dont nous parlons présentement.

Peut-être, finalement, faudrait-il définir et recentrer l'idée de paysannerie en fonction des droits universels paysans dont la population use, même si la société ne les reconnaît plus : sélectionner ses semences soi-même sans se soucier des brevets, faire pousser ce que bon nous semble sur un terrain où l'on vit, fabriquer sa propre nourriture et celle de son bétail, fabriquer son logement quand on dort dehors, travailler collectivement dans l'échange et dans l'entraide avec ses voisins, lutter pour obtenir un lopin de terre quand on en est exclu... Comme des millions de personnes dans le monde que l'on appelle les "paysans sans terre". Si l'on peut être paysan sans terre, c'est bien que la paysannerie peut débiter avant même d'avoir mis son premier coup de pioche, qu'on peut être paysan ou paysanne en commençant par revendiquer un droit et une liberté de pouvoir vivre sur un morceau de cette planète terre.

L'urgence paysanne

L'agriculture bio-locale, de la mode à la réalité

Marchés de producteurs, AMAP, Biocoop... L'agriculture bio-locale suscite un engouement croissant. Pourtant, sous la pression de l'urbanisation, des politiques publiques et de la spéculation foncière, la disparition des fermes et du métier de paysan se poursuit. Comment expliquer cette situation ? Quelles en sont les conséquences humaines, économiques et politiques ? Quelles sont les solutions possibles ?

Depuis quelques années, l'écologie est à la mode. On ne compte plus les émissions sur le changement climatique, la chute de la biodiversité ou la crise agricole. Tous les ans sort un nouveau documentaire implacable sur les ravages des pesticides, de la malbouffe ou de l'industrie agro-alimentaire : *We feed the world, Notre pain quotidien, Alerte à Babylone, Le Monde selon Monsanto, Mondovino, Nos enfants nous accuseront, Solutions locales pour un désordre global...* Dans tous ces films, en opposition à l'agriculture industrielle, on vante les bienfaits d'une agriculture paysanne, à échelle humaine, solidaire, respectueuse de l'environnement, biologique, en faveur des circuits locaux de distribution, produisant une nourriture saine et de qualité.

Cet appel pour une agriculture durable semble entendu. Principalement inquiètes pour leur santé, de plus en plus de personnes découvrent et s'intéressent à ce type d'alimentation. En témoigne le succès des Biocoop, des marchés de producteurs ou encore des AMAP¹. De nombreuses communes

¹ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Les AMAP ont pour but de maintenir des petits paysans locaux en leur achetant prioritairement et directement leur production plutôt que de passer par les

lancent ou aimeraient voir la création d'un marché bio ou de producteurs dans leur localité, tandis qu'un peu partout en France se créent des magasins de producteurs associés, avec bien souvent le soutien des collectivités locales. Quant aux grandes surfaces, elles consacrent désormais de vastes rayons aux produits bio. Et ce n'est qu'un début. D'après les sondages, plus de 40% des Français et Françaises déclarent consommer du bio régulièrement, et plus de 80% sont favorables à ce type d'alimentation. Le bio et l'image d'une agriculture paysanne ont le vent en poupe !

Quand la demande ne crée pas l'offre

Qu'en est-il alors, en France, de l'évolution de ce secteur agricole ? L'agriculture biologique stagne autour des 2% des surfaces agricoles cultivées, sans progression significative depuis 7 ans². Si le nombre de fermes cultivant en bio reste relativement stable (environ 14 000), la disparition globale du métier de paysan continue. De 1950 à nos jours, la population agricole a été divisée par 20, passant de 7 millions à moins de 350 000 paysannes et paysans. Chaque année, on recense environ trois départs pour une seule installation.

Conséquence logique, l'offre agricole bio-locale peine à satisfaire la demande. De nombreuses AMAP ne trouvent plus de producteurs disponibles près de chez elles. Quand une commune veut installer un marché de producteurs et bio, elle est souvent surprise de constater qu'il n'y a aucun producteur local pouvant répondre à cette demande. Au final, la croissance de la consommation bio en France repose avant tout sur les importations de pays étrangers. Il suffit de regarder les étiquettes dans les magasins : actuellement, plus de la moitié des fruits, des légumes et de l'épicerie sèche bio proviennent de nos voisins européens, du Maroc, de la Turquie, voire de beaucoup plus loin.

Comment expliquer ce paradoxe ? La majorité de la population souhaite un territoire avec des fermes produisant de la nourriture de qualité, non polluantes, pourtant rien ne semble stopper le mouvement de disparition de la paysannerie. Contrairement au dogme libéral, la demande d'agriculture bio-locale ne crée pas l'offre correspondante.

supermarchés.

2 Tous les chiffres de cet article sont extraits de l'Agence Bio (www.agencebio.org) et de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, www.fao.org).

50 ans d'éradication paysanne

Les causes de l'éradication paysanne ne tombent pas du ciel. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les gouvernements favorisent systématiquement le productivisme, l'agro-alimentaire, la concentration des exploitations, les biotechnologies et l'industrialisme. 50 ans plus tard, nous connaissons le résultat de ces choix économiques et politiques : la dégradation des sols, la pollution des eaux, une nourriture insipide, l'exode rural, une situation économique catastrophique pour la plupart des fermes, la dépendance au pétrole, des produits qui voyagent sur des milliers de kilomètres, une chaîne agroalimentaire qui dépense 10 kilo-calories pour fournir 1 kilo-calorie alimentaire dans nos assiettes³, nos corps qui accumulent entre 300 et 500 produits chimiques industriels différents stockés dans le sang, les urines, le lait maternel, les tissus adipeux et d'autres organes⁴.

Et ce n'est pas fini. Aujourd'hui encore, et malgré certains discours de façade en faveur du bio et des petits producteurs, les chambres d'agriculture, les SAFER⁵, les syndicats dominants -FNSEA en tête- favorisent avant tout les grosses exploitations conventionnelles, considérant généralement avec mépris les petites installations bio-locales. Au niveau européen, la dynamique est similaire : les aides continuent d'encourager la concentration et l'agrandissement des fermes, environ 80% des subventions profitant à seulement 20% des fermes les plus productives.

À la campagne, ces politiques créent un gigantesque Monopoly rural, une guerre foncière qui, dans le contexte de crise économique, atteint son paroxysme. Les grosses exploitations agricoles guettent et raflent les terres à louer ou à vendre. La spéculation foncière est terrible. De nombreux propriétaires se crispent sur leurs terres agricoles dans l'attente de les voir passer en terrains constructibles⁶. Dans de telles conditions, il est extrêmement difficile de louer ou d'acheter des terres cultivables, ou alors à des prix exorbitants. De nombreux jeunes souhaitant devenir paysan-ne-s en font la cruelle expérience, obligés d'abandonner leur projet faute de terres, ou de se surendetter pour démarrer leur métier.

3 *Pétrole apocalypse*, Yves Cochet, Fayard, 2005

4 *Pesticides, révélations sur un scandale français*, Fabrice Nicolino, François Veillerette, Fayard, 2007

5 Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) sont des sociétés anonymes sans but lucratif, contrôlées par l'État, officiellement chargées de lutter contre la spéculation foncière rurale et d'aider au maintien des exploitations agricoles.

6 Un terrain agricole se vend entre 500 et 8000 euros l'hectare (10 000 mètres carrés). Un terrain constructible se vend entre 30 000 et 300 000 euros les 1000 mètres carrés...

Nous pouvons inverser cette tendance

Cette situation n'est pas une fatalité. D'autres organisations économiques et politiques de la société sont possibles. Si nous ne voulons pas voir l'agriculture paysanne disparaître, si nous voulons une alimentation saine, nous pouvons agir de multiples façons. Nous pouvons consommer bio-local, bien sûr. Mais on l'a vu, cela n'est pas suffisant : nous devons également agir à d'autres niveaux. Nous pouvons soutenir des organisations syndicales et politiques, à commencer par la Confédération Paysanne qui, au-delà de ses limites et de certaines contradictions, mène une action tenace et souvent exemplaire en faveur de l'agriculture paysanne. Nous pouvons rejoindre ou imaginer de nouvelles formes d'initiatives politiques, à l'image de la Chambre d'Agriculture indépendante du Pays Basque français⁷, qui depuis 2005 organise la résistance des consommateurs et des producteurs de la région en marge de la Chambre d'agriculture officielle, ou encore l'association Terre de liens⁸, dont l'une des actions consiste à acquérir du foncier agricole pour la création de fermes agro-écologiques.

Nous pouvons également aider directement des paysans et des paysannes à s'installer près de chez nous, en leur louant des terres si nous en avons, en cherchant des terres disponibles auprès de notre entourage, en les mettant en contact avec des paysans que nous connaissons, en les soutenant financièrement, en faisant pression auprès de nos mairies, de la SAFER ou de la chambre d'agriculture. En contactant la Confédération paysanne et les addears des départements, vous pouvez connaître la liste des paysan-ne-s qui cherchent à s'installer mais ne trouvent pas de terres. Dans un contexte médiatique favorable à l'agriculture bio-locale, ne négligeons pas la force du bouche-à-oreille ou des démarches collectives ! Surtout au niveau local, où nous avons davantage de pouvoir et de prises sur la réalité.

Enfin, nous pouvons nous-mêmes reprendre ou créer des fermes bio de proximité. Cette proposition peut paraître étonnante, tant l'image du paysan est généralement associée aux difficultés économiques et sociales, à l'isolement, à un mode de vie harassant. Bien au contraire, face aux crises économiques, écologiques et politiques que nous connaissons actuellement, la multiplication des petites exploitations agricoles est une solution de premier plan.

7 Voir sur <http://euskalherria.indymedia.org>

8 www.terredeliens.org

Et si nous cultivions notre autonomie paysanne ?

L'image du paysan est généralement associée aux difficultés économiques et sociales, à l'isolement, à un mode de vie harassant. Bien au contraire, face aux crises économiques, écologiques et politiques que nous connaissons actuellement, la multiplication des petites exploitations agricoles est une solution de premier plan. Pourquoi ? Comment ?

Les deux tiers des actifs de la planète, plus d'un milliard et demi de terriens, sont des paysans. Nous qui habitons un pays où les paysans et les paysannes ont quasiment tous disparu, passant de 7 millions en 1945 à moins de 400 000 aujourd'hui, nous ne savons pas grand-chose de ces peuples dont, à travers l'histoire de l'humanité, nous sommes pourtant tous issus.

En France, la révolution industrielle a éradiqué par une longue acculturation progressive le mode de vie paysan. En lieu et en place des paysans nous connaissons désormais les "agriculteurs" ou "exploitants agricoles". S'ils se réclament parfois des valeurs paysannes, ils en sont généralement très éloignés. L'immense majorité d'entre eux sont devenus les petits rouages d'une gigantesque industrie agro-alimentaire dont la cupidité, le productivisme effréné, la dépendance au pétrole, aux banques, aux subventions étatiques, aux firmes chimiques et biotechnologiques insèrent chaque ferme conventionnelle dans un vaste réseau de dépendances internationales.

Mais pour un certain nombre d'agriculteurs, être paysan revêt une toute autre signification. Non pas une profession spécifique, mais plutôt un mode de vie dans sa globalité. Non pas l'appartenance à une classe sociale, mais le fait de se relier à un peuple avec sa culture propre. Une culture intimement liée à une nature proche de l'habitat d'où une population locale tire ses ressources. Une culture dépositaire d'un ensemble de connaissances, facilement transmissibles, parfois très sommaires mais toujours vitales, permettant de savoir vivre sur un territoire donné.

Au coeur de cette culture paysanne, il y a l'autonomie. Bien qu'ils soient rarement laissés tranquilles par les pouvoirs en place - l'histoire du XX^e siècle illustrant l'acharnement des gouvernements à enrôler des paysans dans les guerres et les usines -, ces derniers savent généralement se débrouiller sans être reliés et structurés par une autorité centrale. Cette autonomie paysanne, on peut la définir comme la forme d'indépendance développée et maîtrisée à l'échelle locale par les paysans grâce à leur capacité d'autosuffisance matérielle (se nourrir, se loger, s'habiller, s'outiller...) et grâce à leur capacité d'auto-organisation sociale locale (se solidariser, s'entraider, mutualiser les forces, décider ensemble...).

Dans notre pays capitaliste industrialisé, nous connaissons de moins en moins les principes de l'autonomie paysanne, et lorsque nous en entendons parler, il ne nous semble pas que nous en ayons besoin. À quoi bon savoir produire sa nourriture, construire ses outils, s'entraider entre voisins ? La division et la spécialisation à outrance du travail dans une économie où presque tous les échanges sont monétarisés ont fait de l'autosuffisance un principe décalé, éculé et sans intérêt. Les entreprises nous fournissent notre nourriture, nos moyens de déplacement, nos divertissements. La sécurité sociale veille sur notre santé. Les assurances nous protègent des aléas de l'existence. Dans un tel système, l'auto-organisation sociale locale n'est plus ressentie comme nécessaire, l'administration publique centralisée et des sociétés privées se chargeant d'assurer notre intégrité individuelle et notre cohésion sociale, le plus souvent malgré nous.

Si nous faisons confiance à ces superstructures qui nous font vivre et qui nous organisent, l'autonomie peut en effet paraître une préoccupation inutile, et les savoirs de la paysannerie bien archaïques. Mais si un jour nous avons l'impression d'être pris en otage par un système qui n'hésite pas à spéculer sur nos besoins les plus fondamentaux, la nourriture, le logement, la santé ou l'éducation ; si nous avons l'intime conviction que ce système nous isole, dégrade les relations humaines et nous domine en nous poussant dans les limbes du chacun pour soi ; alors intéressons-nous de près aux méthodes de l'autonomie paysanne, en tant qu'alternative pour reprendre nos vies en main.

Il ne s'agit pas forcément de s'enfuir dans les campagnes profondes ou au sommet des montagnes, comme un retour à la terre aussi radical que caricatural, à la recherche d'une hypothétique pureté - même si, étant donnée la situation actuelle, on peut comprendre cette démarche. Il s'agit plutôt de chercher, comme les paysans, là où l'ont vit, là où l'on peut, une autonomie matérielle, sociale et même politique, afin de s'émanciper du style de vie que l'on nous impose actuellement et avec lequel nous ne sommes plus d'accord.

Nous pouvons commencer par cultiver des petits jardins, en créant autour des collectifs d'échange et d'entraide. C'est là une bien belle façon de commencer à réveiller son côté paysan.

Mais rien ne nous empêche, même si cela paraît toute une aventure, de tenter de réveiller plus franchement notre conscience paysanne. Ré-accéder à des parcelles de terre, les mettre en culture, créer son habitat, produire sa nourriture, construire patiemment un réseau social élaboré, tout cela est heureusement encore possible, ici et maintenant. Adopter le mode de vie paysan par l'agriculture, ce n'est pas rejeter notre société actuelle. C'est juste se mettre en position de la faire évoluer en changeant déjà nous-mêmes notre rapport au monde et aux autres.

Pour entamer un tout début de réflexion dans cette direction, mais sans entrer directement dans les détails techniques des cultures agricoles, de l'auto-construction ou de la création de véritables réseaux sociaux, nous nous limiterons ici à présenter quelques informations importantes et souvent méconnues :

- Savez-vous qu'il est possible d'être reconnu par l'administration comme agriculteur même si l'on n'a aucun diplôme ? Il suffit d'avoir à sa disposition, en achat ou en location, une surface de terre minimale. En fonction du type de culture, la moitié d'un hectare peut suffire pour obtenir le statut d'agriculteur. Sans cette surface minimum, il est cependant possible de cultiver des terres et de vendre sa production avec le statut de "cotisant solidaire". Environ 100 000 personnes sont concernées en France.
- Un hectare représente 10 000 m², soit un carré de 100 mètres de côté. Une personne peut produire, dans de bonnes conditions, tous ses légumes pour l'année sur 200 m² ou 500 m².
- Il est possible de cumuler un emploi salarié avec un statut agricole, voire dans certains cas le chômage ou le RSA.
- Au moment de l'installation, dans la majorité des cas les terres agricoles ne sont pas vendues mais sont louées à l'agriculteur par le ou les propriétaires. Le prix de la location excède rarement les 150 euros à l'hectare par an pour un terrain nu. La location agricole donne lieu à un bail qui, depuis la révolution française, est chargé de protéger le paysan « fermier » contre les éventuels abus des propriétaires.
- Le prix d'achat d'un hectare de terre agricole hors zone spéculative est compris entre 1000 et 8000 euros l'hectare.

- Si vous êtes agriculteur, les mairies peuvent vous autoriser à construire des bâtiments agricoles, voire votre logement personnel sur des terrains agricoles non constructibles mais constitutifs de votre "exploitation".
- Il existe certainement autour de votre lieu de vie des agriculteurs proches de la retraite prêts à aider de futurs paysans en qui ils auraient confiance. Chaque année, des dizaines de milliers d'agriculteurs sont concernés.
- Il existe un syndicat d'agriculteurs, la Confédération Paysanne, qui milite pour un territoire avec de nombreux paysans, et soutient les initiatives en ce sens. Elle espère en France un contexte politique qui favoriserait l'installation de quelques centaines de milliers de paysans supplémentaires. Ce syndicat a créé des associations départementales pour le développement de l'emploi agricole et rural, les ADDEARS, qui aident les personnes souhaitant cultiver la terre. La Confédération Paysanne est membre de Via campesina⁹, un mouvement international dont l'objectif est de relier entre eux les très nombreux petits paysans du monde entier.

Toutes ces pistes constituent autant de points d'appuis vers la voie agricole. Avec de l'entraide amicale et paysanne, de la débrouillardise et de la ténacité, une mentalité décroissante économe, un soutien de citoyens "consommateurs" locaux, il est tout à fait possible d'imaginer une installation paysanne très progressive, sans aucun endettement. Cela signifie qu'en quelques années, vous pouvez réussir le tour de force d'avoir créé et financé votre modeste logement, d'être capable de générer 50% de votre nourriture, tout cela en ayant tissé des liens étroits avec les voisins intéressés par vos pratiques, mais aussi avec des amis en quête d'alternatives communes.

Une ferme peut devenir le point d'appui de coopératives alimentaires, de systèmes de trocs à l'échelle locale, de caisses de solidarité, de réseaux d'échanges de savoir, de potagers collectifs, de lieux de formation, de collectifs de soutien aux mouvements sociaux, de centre d'accueil de personnes en difficultés... L'éventail des possibles ne dépend que de notre imagination et de notre capacité à construire patiemment des organisations collectives solidaires et efficaces. Cela signifie qu'en quelques années, il est possible de moins dépendre de l'État, du salariat, de la monnaie, des entreprises et de toutes les superstructures qui, sous couvert d'exister pour nous, agissent la plupart du temps contre nous. Face aux crises économiques, écologiques et politiques que nous connaissons actuellement, renforcer notre autonomie paysanne me semble l'une des principales urgences des années à venir, une urgence raisonnable et possible.

9 Plus d'infos sur www.viacampesina.org

Réveiller le paysan ou la paysanne qui est en nous !

Le paysan ou la paysanne qui est en nous dort d'un sommeil profond... Plus d'un siècle d'industrialisation a fini par endormir la quasi-totalité de la paysannerie en France et dans la plupart des pays dit "riches". Les sociétés paysannes, basées sur un ensemble très diversifié de savoir-faire "autonomisants", ne peuvent coexister longtemps avec un système industriel qui a pour but d'organiser et de standardiser autant les manières de produire que de vivre.

Après plus d'un siècle d'industrialisation, la quasi-totalité des sociétés paysannes ont perdu leurs outils, leurs langues, leurs semences, leurs terres, leurs eaux, leurs communautés. La plupart d'entre nous diront que c'est tant mieux, car c'est grâce à cette mutation que nous avons énormément augmenté notre niveau de confort à tous points de vue. Mais alors pourquoi existe-t-il encore chez nous de nombreuses revendications dites "paysannes"? Et pourquoi sommes-nous nombreux à vouloir rejeter le système industriel, notamment en ce qui concerne la fabrication de notre nourriture ? Pourquoi un syndicat d'agriculteurs tel que la Confédération paysanne défend-elle précisément l'agriculture paysanne, tout comme les fameuses AMAP ?

Lorsque nous prenons conscience des graves dégâts que provoque le système industriel, nous cherchons des alternatives. Le mode de vie paysan étant un mode de vie préindustriel, il est donc par essence une source de propositions alternatives. Ces "propositions paysannes" concernent par exemple la manière de produire une nourriture plus saine, locale, sans détruire notre environnement : agriculture vivrière, biologique, paysanne... Ou des manières d'habiter accessibles à tous : auto construction, habitat collectif, petit habitat léger... Ou encore des propositions d'ordre politique, économique et sociale avec la création de diverses formes de "démocratie locale" : l'autogestion, les systèmes d'échange locaux, la vie communautaire... Ces propositions sont très proches de savoir-faire et savoir-vivre paysans. Il est important de le comprendre pour s'autoriser à mieux explorer les modes de vie paysans, immenses réservoirs d'organisations possibles à échelle humaine.

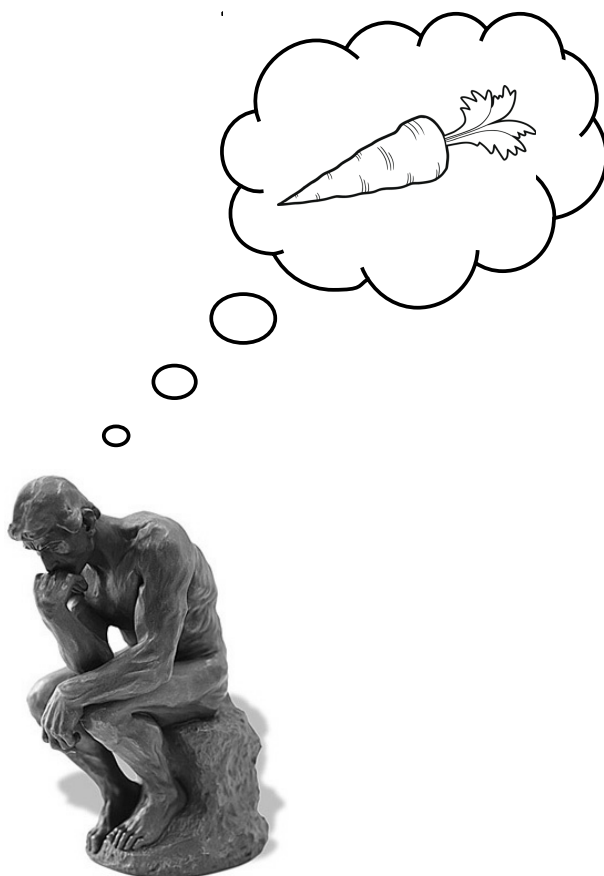
Réveiller le paysan qui dort en nous est une manière de résister à la société industrielle. Nous sommes donc nombreux à ressentir le besoin de sortir de la léthargie dans laquelle nous plonge le mode de vie de la société industrielle, et à expérimenter des pistes paysannes :

- Certains décident de se réveiller en rejoignant une AMAP ou en cultivant des jardins. Ils découvrent ainsi que soutenir des producteurs locaux ou que pouvoir réussir à fabriquer par soi même de la nourriture est un acte vital. Voire un acte politique.
- Certains se réveillent lorsqu'ils se sentent très concernés par des luttes paysannes. La permanence de ces luttes témoigne des agressions incessantes du système industriel sur le mode de vie paysan, par la privatisation des semences, l'accaparement des terres, par les firmes, les lois et les réglementations favorisant l'industrialisation des méthodes de travail... La résistance à la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes est peut être la lutte paysanne la plus emblématique du moment. De nombreux militants qui n'avaient jusque-là que très peu de lien avec la culture paysanne, découvrent sur place à quel point défendre une terre vivante nourricière contre la spéculation du béton est une revendication d'une grande évidence. Nombre de jeunes n'ayant pas du tout envie de s'engager politiquement n'ont pourtant pas de mal à s'engager dans le concret de cette lutte.
- Quelques milliers de personnes décident chaque année de s'installer en agriculture paysanne en France. Elles sont plus attirées par la paysannerie que par la seule agriculture, c'est-à-dire qu'elles ne conçoivent pas leur activité seulement comme un métier. Leur venue dans l'agriculture est souvent liée à leur rejet de la société de consommation industrielle, et à leur recherche d'une vie moins artificielle. Parfois, ils font le choix de s'installer collectivement avec l'envie de sortir de l'individualisme. Ces personnes n'ont généralement pas de liens familiaux récents avec la profession agricole, mais ils ont en eux un besoin de liberté, le besoin de se reconnecter à une vie plus concrète. Ce n'est pas si difficile : trouver un terrain agricole à acheter ou simplement à louer pour devenir paysan est facilement réalisable d'un point de vue administratif. S'installer paysan du jour au lendemain par conviction n'est cependant pas toujours chose facile, dans une société qui n'est pas vraiment prête à accueillir ce choix. Réveiller brutalement le paysan qui sommeille en nous peut nous mettre dans des situations de décalage culturel et de difficulté matériel tels qu'il est parfois plus facile de rester en sommeil. Cela n'empêche pas à ces milliers de nouveau paysan de faire ce choix et de tenir bon.

Il y a donc à ce jour chez nous des paysans très éveillés qui militent dans diverses associations ou syndicat pour faire reconnaître leur droit. Ces "droits paysans" sont défendus au nom des libertés de chacun. Si demain vous n'avez plus le droit de faire un simple jardin comme vous l'entendez tout comme aujourd'hui les plus nécessiteux ne peuvent pas construire légalement leur propre cabane ou logement pour subvenir à leur besoin immédiat et bien ce sera par absence de lutte paysanne sur ce sujet. Se battre pour empêcher la privatisation du vivant est possible parce que des paysans indépendant usent encore de la gratuité du vivant. Sans eux il est fort probable que cette lutte fondamentale n'existerait pas.

La paysannerie mondiale est bien loin de dormir. Des centaines de millions de paysan, avec ou sans terre, militent et meurent aussi pour défendre les droits fondamentaux de tous les humains. Notre belle déclaration des droits de l'homme a oublié le droit le plus fondamental, celui de chacun à pouvoir accéder à un bout de terre pour pouvoir subvenir à ses propres besoins ou celui de sa communauté. Une association de dimension internationale comme "Via campesina" (la voix paysanne) a pour but de réunir et de défendre les petits paysans du monde entier. Pour eux le plus urgent est d'aider ces paysans a résister au rouleau compresseur du puissant système industriel, auquel malheureusement nous participons dans notre sommeil de paysan acculturé.

Il existe une paysannerie qui précède l'industrialisation et qui a bien du mal à lui résister. Mais il existe aussi une paysannerie qui se développe précisément pour échapper au monde industriel. Cette paysannerie est difficile à réveiller, mais une fois debout elle est très difficile à anesthésier.



**Retrouvez cette brochure
et bien d'autres informations sur
<http://www.reperes-paysans.org>**